

**AUBERGE DE JEUNESSE  
PROPOSITION DE REPARTITION DES CHARGES DE SÉCURITÉ**

Vérifications des Installations	Périodicité	A la charge de	Réalisé par	Levées de réserves à la charge de
Installations électricité	1 an	Ville	Bureau de contrôle	FUAJ
Installation gaz 1) alimentation (conduite)	1 an	Ville	Ville/Bureau de contrôle	Ville
2) chaudière	1 an	Ville	Ville/Bureau de contrôle	
Installation géothermie pompe à chaleur		Ville	Ville/Bureau de contrôle + contrat d'entretien	Ville
ascenseurs contrat d'entretien	1 an / 5ans	Ville FUAJ	Bureau de contrôle ascenscriste	FUAJ
Alarme incendie	1an/2ans	Ville	Ville/Bureau de contrôle	Ville/FUAJ dégradations
Blocs de secours	1 an	Ville	Ville/Bureau de contrôle	Ville/FUAJ dégradations
Porte coupe-feu	1 an	Ville	Ville	Ville/FUAJ dégradations
Extincteurs	1 an	Ville	Ville / Entreprise	Ville/FUAJ dégradations
Désenfumage	1 an	Ville	Ville	Ville/FUAJ dégradations
Ventilation extraction	1 an	FUAJ	FUAJ	FUAJ
Appareils de cuisson	1 an	FUAJ	FUAJ (après garantie) + détérioration de l'ensemble des matériels à la FUAJ pendant la garantie	FUAJ
Couverture végétalisée		Ville	Ville	Ville
Mobiliers		FUAJ	FUAJ (après garantie) + détérioration de l'ensemble des mobiliers à la FUAJ pendant la garantie	FUAJ

Les parties s'engagent à se transmettre les documents relatifs aux charges de sécurité  
Cette liste vient en complément des articles du code civil cités dans la convention.